



COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL du 27/01/2022

Présent(e)s:

MM. GERAUDIE, COLBORATI, LEYRIS, MAZEAUD, MANCI, RHODES, FOURCHES, ORLIANGES, VILLETTE
Mmes CROUZETTE, NOEL, VILLATOUX, BOUDRIE, CLEDIERE, MARLINGE, CERTAIN, POUGET, VERDEYME

Absents excus(e)s:

M. CHAMBRAS (procuration à Mme VILLATOUX)

Secrétaire de Séance : Gérald Villette

La séance s'ouvre sur les vœux du Maire. Un mot est ajouté sur l'EHPAD qui a subi quelques cas de Covid19 au sein des résidents et du personnel.

1 Le PV du 25 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

2 Vote des comptes de gestion

Ces comptes sont tenus et par la trésorerie et par la commune. Ils doivent être égaux pour être approuvés. La trésorerie a donc approuvé les comptes.

Résultat du vote : 14 POUR, 4 ABSTENTIONS

3 Vote des comptes administratifs (arrivée de C. Colborati à 19h30)

Malgré une dépense imprévue de 75 000 € qu'il a fallu régler au syndicat du cheval de Naves, la commune réalise un excédent de 156 083,06 € pour l'année 2021.

Ceci donne une capacité d'auto-financement de 177 274,19 €.

Il est important d'ajouter que la commune a eu des dépenses supplémentaires dûes au Covid19 comme l'embauche de personnel et l'achat de capteur de CO² pour l'école, la location de box et l'achat du ordinateur pour la vaccination à la maison des associations, l'achat de masques et gel hydro alcoolique, des heures de ménage supplémentaires... etc.

Au sujet des investissements nous notons un déficit de 146 998,40 € pour 2021. Le déficit par rapport à 2020 a été réduit d'environ 44 000 €.

Vote du compte administratif d'investissement : 14 POUR, 4 ABSTENTIONS

Présentation du compte de l'ALSH

Malgré une baisse de fréquentation due au Covid19 le résultat de fonctionnement est excédentaire pour 6 541,50 €

Vote du compte administratif ALSH : 14 POUR, 4 ABSTENTIONS

Présentation du compte du lotissement des Grillons

Les dossiers ayant pris du retard il y a eu peu de mouvements sur le compte (remboursements du capital et des intérêts du prêt)

Vote du compte administratif des Grillons : 14 POUR, 4 ABSTENTIONS

4 Affectation du résultat

Affectation du résultat de fonctionnement 2021 (156083,06) en recettes d'investissement 2022.

Vote : 15 POUR, 4 ABSTENTIONS

5 Demande de subvention DETR réserve foncière

L'achat de plusieurs parcelles est proposé au vote afin d'acquérir une réserve foncière pour la commune. Il s'agit de parcelles proches de la rue des sources ainsi que de la route de magueur.

Vote : POUR à l'unanimité

Une rencontre a été organisée pour la réfection de la caserne de pompier. Au vu des coups des travaux il a été décidé qu'une nouvelle caserne serait construite sur un terrain mis à disposition par la commune.

La commune récupèrera la caserne actuelle après travaux réalisés par Corrèze Habitat.

6 Demande de subvention DETR TBI (Tableau Blanc Interactif)

Nécessité d'installation d'un nouveau TBI à l'école, et renouvellement de matériel

Vote : POUR à l'unanimité

7 Convention de jumelage

Suite à la modification du statut de l'association, une nouvelle convention est proposée aux communes concernées.

Une cérémonie sera organisée à la mairie de Seilhac pour la signature.

Vote : POUR à l'unanimité

8 Création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet.

Il s'agit de la création d'un poste à hauteur de 18h hebdomadaire à compte du 1^{er} mars 2022.

Vote : POUR à l'unanimité

9 Augmentation du temps de travail adjoint administratif principal 2^{ème} classe

Il s'agit d'augmenter le temps de travail du poste qui était à 28h hebdomadaire pour l'augmenter à 35h.

Vote : POUR à l'unanimité

10 Transfert du domaine public

Transfert d'une parcelle au rond-point des lacs du département à la commune.

Vote : POUR à l'unanimité

11 Tarif pêche 2022

Il est proposé au vote de nouveaux tarifs pour 2022 (suppression de la pêche de nuit, et de la location à la journée, et pour le reste maintien des tarifs 2021)

Vote : POUR à l'unanimité

Il faut ajouter qu'un nouveau garde de pêche est recherché suite au départ du précédent.

12 Questions diverses

Information sur le syndicat du Puy des Fourches. Le tarif de l'eau va augmenter d'environ 4 € pour un foyer qui consomme peu et jusqu'à 9 € mensuellement pour un foyer fort consommateur.

Fermeture de la séance